



EDITO

Madame, Monsieur,

Le 9 avril, le conseil municipal a adopté le budget de la commune pour l'année 2019.

Ce budget s'inscrit dans une gestion financière maîtrisée depuis 2016 et est marqué par :

- Un suivi des dépenses de fonctionnement de la commune tout en améliorant la qualité du service public rendu.
- L'absence de hausse des impôts communaux cette année encore.

Cette gestion optimisée et rigoureuse des deniers publics permet de dégager de l'autofinancement pour les investissements de la commune.

L'objectif est d'investir et d'améliorer notre cadre de vie.

En 2019 nos principaux investissements seront axés sur :

- L'**école** avec le changement des huisseries côté rue et des équipements informatiques supplémentaires : tableau numérique classe de CP et 12 tablettes informatiques.
- L'**espace public** avec la réfection et la création de trottoirs à Lescarjean.
- L'**enfouissement** des réseaux (3^{ème} tranche) rue du Centre.

L'équipe municipale reste toujours mobilisée et à votre écoute pour répondre au quotidien à vos besoins.

Au plaisir de se retrouver et d'échanger lors des traditionnels rassemblements festifs de l'été.

Serge Raynaud,
Maire de Saint Sauveur
Vice-Président de l'intercommunalité
« Médoc Cœur de Presqu'île »



SOMMAIRE

- ✦ Vie communale p. 2 à 5
- ✦ Cadre de vie p. 6
- ✦ Vie culturelle et associative p. 7
- ✦ Evénements p. 8

Extrait de l'hommage à Guy Martin, ancien Maire par Serge Raynaud le jeudi 28 mars 2019

« Je sais qu'il ne se souciait guère des questions de protocoles et que sa modestie s'accommodait mal avec de longs discours à son propos. Il appréciait la modestie et la sincérité...

J'ai souhaité, entouré des anciens élus, des nouveaux élus et du personnel communal, vous rendre hommage ici sur cet espace public entre deux monuments qui représentent votre vie passée, l'ancienne mairie et l'église.

L'église où vous avez tout au long de votre vie ressourcé votre foi en la religion chrétienne. La mairie où vous avez servi l'état...

Vous avez su allier ces deux institutions et puiser en elles des valeurs universelles d'humanisme pour asseoir votre vie pour le bien des autres ...

Homme de la terre, empreint de bon sens, dévoué à votre commune et à vos concitoyens, vous nous laissez le souvenir d'une vraie humanité....

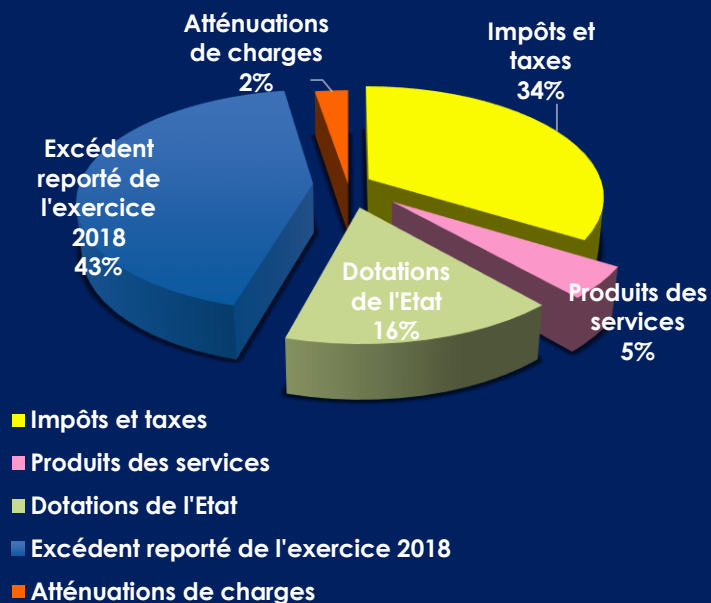
Au revoir Guy. »

BUGGET COMMUNAL 2019

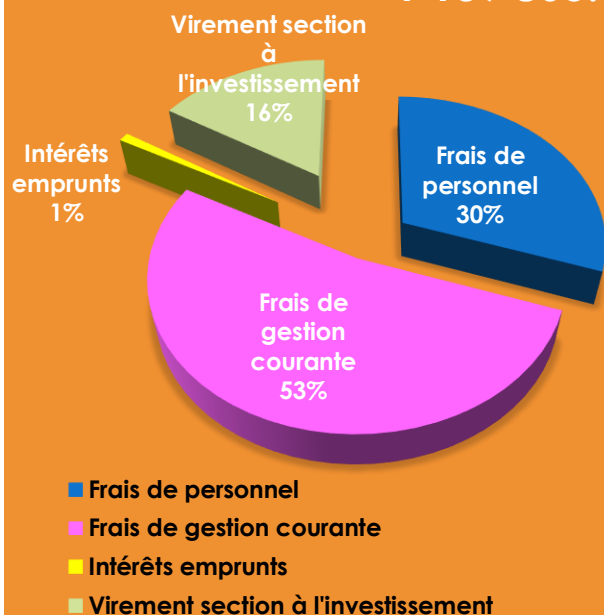
Le Budget communal est l'acte qui prévoit et autorise les recettes et les dépenses pour une année civile. Il est composé de deux sections (investissement et fonctionnement) votées respectivement en équilibre.

FONCTIONNEMENT

Recettes 1 139 865.03€

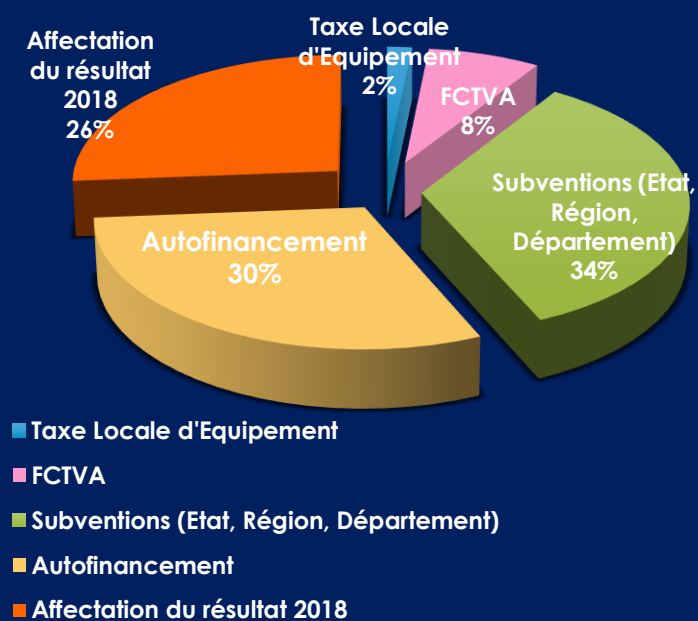


Dépenses 1 139 865.03€

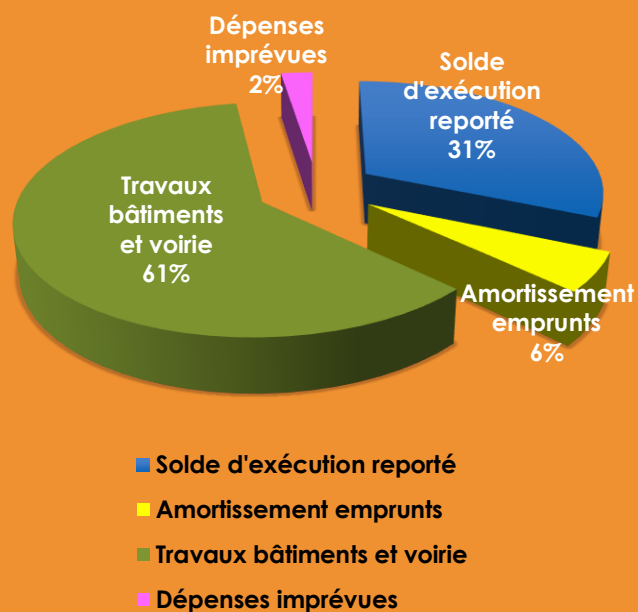


INVESTISSEMENT

Recettes 603 421.56€



Dépenses 603 421.56€



La rue des Ecoles, en toute sécurité

L'aménagement et la sécurisation de la rue des Ecoles sont terminés.
La qualité d'usage de l'espace-public au cœur du village est améliorée et les déplacements vers l'école, la mairie, l'église et la salle polyvalente sont sécurisés.

La création de parkings permet un stationnement optimisé des véhicules.

Les agents communaux ont réalisé une signalétique colorée « des crayons en bois » pour attirer l'attention des automobilistes, renforcer la sécurité et pour le plus grand plaisir des enfants.



Travaux d'aménagement au hameau de Lescarjean



Aménagement sécurité et accessibilité du Hameau de Lescarjean (RD 104^E1)

Ces travaux permettront de répondre à la mise aux normes et à la sécurisation des équipements publics en développant et créant des infrastructures en faveur de la mobilité : voie de circulation requalifiée, zone 30 km/h, cheminement piéton, marquage au sol, traitement des eaux pluviales ...

En fonction des autorisations départementales et des attributions de subventions, ces travaux pourraient démarrer à l'automne.

Enfouissement des réseaux rue du Centre

Cette 3^{ème} tranche d'enfouissement des réseaux, programmée en 2019 en partenariat avec ENEDIS, le Syndicat Intercommunal d'Electrification du Médoc et ORANGE, permettra d'effacer tous les réseaux aériens dans la traversée du Bourg.



Changement des huisseries de l'école

Afin d'appliquer la réglementation thermique 2012, la totalité des huisseries de l'école donnant côté rue vont être changées.

Les portes et les fenêtres double vitrage répondront aux normes de sécurité.

De plus des stores occultants seront installés permettant une meilleure utilisation des tableaux numériques.

★Elections Européennes



Le bureau de vote sera ouvert de 8h00 à 18h00, le dimanche 26 mai 2019 à la mairie de Saint Sauveur.



Remise du chèque de 430€ octroyé par la fédération des chasseurs

Pourquoi une haie ?

Le Château Ramage La Bâtisse sous l'impulsion de son Directeur Technique Jean Paul THIBAUT a entrepris une certification dans une démarche environnementale.

C'est une véritable prise de conscience pour mettre en place une viticulture raisonnée, préservatrice de la nature environnante. Ils ont décidé de créer un corridor de protection entre une vigne jouxtant plusieurs maisons et l'école. Ce sont 21 rangs de vignes qui ont été arrachés et remplacés par une haie de végétaux locaux.

Ces aménagements ont pour seul but :

- d'éloigner les traitements phytosanitaires des populations environnantes afin d'en diminuer la propagation.
- de créer une haie de protection permettant aussi un refuge pour la faune.

La commune et la Fédération des Chasseurs ont soutenu cette action innovante respectueuse des populations et de la biodiversité par l'octroi d'une subvention.



Journée de formation pour les agents communaux

Dans le cadre de la lutte contre les violences à l'école (jeux dangereux, dangers du numérique ou lutte contre le harcèlement), la Communauté de Communes Médoc Cœur de Presqu'île à travers son CISPDP (*Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance*) et en concertation avec la commune a proposé des formations en direction des agents travaillant auprès des élèves.



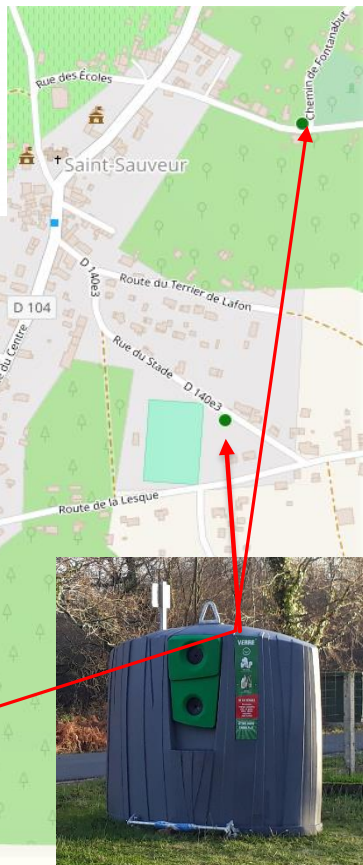
La rentrée scolaire 2019/2020 arrive à grand pas.

Les inscriptions scolaires 2019-2020 pour les enfants nés en 2016 ainsi que pour les nouveaux arrivants ont lieu dès à présent. Les parents sont invités à se présenter au secrétariat de la mairie avec le livret de famille et le carnet de santé de l'enfant avant fin mai. Le dossier dûment renseigné, les parents recevront une invitation pour une visite de l'école en Juin.



Les enfants ont marqué le 11 novembre

La commémoration du centenaire de l'armistice a été marquée par la présence des enfants de l'école. La commune a rempli son devoir de mémoire. Après le discours officiel lu par le Maire, les enfants ont eux aussi lu un extrait de lettre des tranchées, puis ils ont participé aux dépôts de gerbes.



Du changement dans la collecte du verre

A partir du lundi 6 mai 2019, la collecte du verre change. Le verre ne sera plus collecté en porte à porte mais uniquement en apport volontaire dans les bornes à verre situées sur la commune :

- Au stade
- Au cimetière
- A Glomeau



Pourquoi ?

Améliorer les conditions de travail des agents de collecte

Le SMICOTOM a été alerté de problèmes de santé récurrents, notamment des troubles musculosquelettiques, subis par les agents de collecte. En cause, les manipulations répétées des bacs à verre lors de la collecte, qui représentent plus de 30 kilos pour un bac levé manuellement une centaine de fois par jour.

Afin de prendre en compte la réglementation santé/sécurité au travail en vigueur et améliorer les conditions de travail des agents, les élus ont délibéré afin de faire évoluer la collecte du

verre vers un système de collecte en borne, qui concerne déjà plus de 96 % du territoire français.

Améliorer la qualité du verre

Le nouveau mode de collecte unique en borne, permettra aussi d'améliorer la qualité de la matière à recycler. En effet, la collecte à domicile est fortement déconseillée par les recycleurs de verre car il se retrouve pilé dans les bennes de collecte, ce qui rend sa transformation plus difficile.

Maîtriser les coûts

Le verre est actuellement collecté par des bennes bi-compartmentées en même temps que les bacs jaunes. Bientôt, l'extension des consignes de tri imposée par l'Etat, obligera le SMICOTOM à collecter tous les plastiques dans le bac jaune. Si le verre est collecté en même temps, le volume des camions sera insuffisant, ce qui augmenterait considérablement le coût de la collecte.

La fibre c'est pour quand ?

Le Département, les Communautés de communes et d'agglomération ainsi que le syndicat mixte Gironde Numérique sont mobilisés autour d'un projet : une Gironde 100% connectée, premier département numérique de France, tant dans son volet déploiement du réseau que dans celui des usages et de la médiation numérique.

Ce sont 1400 chantiers répartis sur l'ensemble du territoire pour raccorder d'ici 6 ans 460 000 foyers, entreprises, services publics et collectivités à la fibre optique. Le déploiement du très haut débit sera réalisé **en six ans** sur trois phases successives de deux ans : 2018-2020 ; 2020-2022 et 2022-2024.

Il s'agit du plus grand chantier départemental de France !

En 2020 **La Garosse, Guérin et Junlande** seront concernés par l'installation de la fibre.

Avec la carte interactive de Gironde Haut Méga, suivez le déploiement du réseau public de fibre optique partout en Gironde !

À quand
la fibre
près de
chez moi ?



www.girondehautmega.fr

Cliquez ici



Le Tumulus du Bernet

L'histoire raconte qu'à l'automne de l'année 1930 dans le Médoc, entre Pauillac et Lesparre, s'étend le magnifique domaine de Villambis couvert de vignes, de forêts de pin et de chênes, propriété de la Comtesse Herman de Wrangel.

C'est sur cette propriété que le Comte et la Comtesse de Wrangel ont fait plusieurs découvertes.

Les documents anciens, nous racontent qu'il existait au Moyen-Age, près d'une petite localité, le Bernet (commune de Saint-Sauveur) dépendant de Villambis, un marché et une chapelle dédiée à Saint-Clair. Une tradition locale rapporte que Saint-Clair et les sources qui se trouvent au Bernet avaient des qualités pour guérir les maladies des yeux.

S'étant donné pour objectif de découvrir les ruines de cette chapelle, M. le Comte de Wrangel se mit à examiner les sols aux alentours. Il y découvrit un monument mégalithique daté de -2500 av J.C: le Tumulus du Bernet.



La municipalité a souhaité sauvegarder ce patrimoine historique sauvé de l'oubli.

Dans la lettre d'infos précédente, nous vous faisons écho du nettoyage du site avec le concours des bénévoles.

Un chantier Educatif-Jeunes mené en partenariat avec la Communauté de Commune Médoc Cœur de Presqu'île est venu compléter en octobre dernier l'aménagement du site par un enclos de bois afin de le préserver et de le protéger.

Récemment la municipalité a installé un panneau signalétique touristique et explicatif du site.

Suivez les panneaux fléchés, venez vous promener et y découvrir une part de l'histoire du village !

Pratiquez le "zéro phyto" dans votre jardin.



Les méthodes de désherbage alternatif pour préserver la qualité des eaux et notre santé ne permettent pas d'entretenir avec le même résultat, la totalité des espaces verts et le cimetière.

Il faut donc prendre conscience qu'il ne s'agit ni de négligence, ni de défaut d'entretien de la commune, mais du respect de la réglementation et de notre environnement.

La loi "Labbé", vise aussi les particuliers puisqu'elle prévoit l'interdiction, à compter du **1er janvier 2022**, de "la mise sur le marché, de la délivrance, de l'utilisation et de la détention" de produits phytosanitaires pour un usage non professionnel.

Il va donc bien falloir que nous autres, jardiniers, adoptions des techniques d'entretien du jardin respectueuses de l'environnement, ce qui n'est pas incompatible avec un potager productif et des parterres aux floraisons grandioses.

Par exemple, pour conserver l'humidité et empêcher les mauvaises herbes de pousser au pied de vos arbres et arbustes, pensez à les pailler avec l'herbe issue des tontes de la pelouse. Cela remplacera avantageusement les écorces de pin qui sont jolies mais acidifient beaucoup trop le sol.

Plutôt que d'acheter des engrais chimiques, **faites un compost** : vous ferez d'une pierre deux coups puisque vous diminuerez le volume de vos déchets, d'une part, et vous amenderez ainsi votre sol avec un apport écologique et naturel.

Chacun peut accomplir un geste de citoyenneté, en désherbant, d'une manière douce et éco-responsable.



Vie culturelle et associative

Une marche solidaire



Initiée par les parents de Lison, petite fille salvatorienne âgée de deux ans atteinte du syndrome Prader-Willi, une marche a été organisée à Saint Sauveur le dimanche 24 mars dernier en partenariat avec la municipalité, l'école, l'association des Croq'chemins et « un petit pas pour le syndrome de Prader-Willi ».

Le **syndrome Prader-Willi** est une maladie génétique non-héréditaire atteignant le chromosome 15. Elle crée un dysfonctionnement de l'hypothalamus, lequel régule l'émotion et la satiété. Cette maladie orpheline n'a toujours pas de traitement. Pour cette matinée de marche, **300 personnes** se sont mobilisées et ont parcouru 5 km autour du village. Le soleil et la bonne humeur étaient au rendez-vous pour une belle matinée de solidarité. La mobilisation de tous a permis de recueillir 3 250€ au profit de la recherche pour vaincre cette maladie.



Vous pouvez recueillir plus d'informations sur ce syndrome et la recherche ainsi que les prochaines marches organisées sur le site internet www.prader-willi.fr

La Salvathèque vous attend...



Les bénévoles de la Salvathèque ont le plaisir de vous accueillir à la bibliothèque de Saint-Sauveur. L'adhésion y est **gratuite**. L'emprunt de livres ou autres documents peut se faire dans toutes les bibliothèques du réseau sans nouvelle inscription.

La bibliothèque offre à ses adhérents la possibilité de bénéficier de ressources numériques gratuites.

Renseignements sur place : Lundi : 16h -18h Mercredi : 16h - 18h30 Samedi 10h -12h15

Téléphone : 05 56 09 37 56

Mail : salvatheque33250@orange.fr

Site internet : www.bibliotheque.medoc-cpi.fr

Retrouvez la programmation de votre Salvathèque sur le site internet de la commune :

www.saint-sauveur-medoc.com

À ne pas manquer à la salvathèque :

Causerie d'Hector MOSSANT

le mercredi 15 mai à 18h

Venez écouter les histoires de « Gabarres » et échanger avec un marin conteur.

Il vous embarquera dans des aventures plus vraies que nature.



Le Printemps du Club du 3^{ème} âge

Le club du 3^{ème} âge de Saint Sauveur organise prochainement deux événements ouverts à tous :

- Le banquet printanier dimanche 19 mai 2019
- Une journée découverte du Bassin d'Arcachon le jeudi 6 juin 2019

Pour tous renseignements et inscriptions, contactez Mme Bernadette Gonzalez au 06 74 63 02 41 ou la mairie au 05 56 59 57 13

« Salvatori-Comédie »



En septembre 2018, Bernard Cordier crée sur Saint Sauveur l'association « Salvatori-Comédie » pour initier les enfants de 10 à 17 ans au théâtre.

Après 10 mois de travail avec sa troupe, ils sont prêts à monter sur les planches pour la première fois à Saint-Sauveur.

Ne manquez surtout pas cette première représentation et venez nombreux applaudir ces jeunes talents

le samedi 6 juillet à la salle polyvalente.

Cérémonie du 8 mai

A l'occasion du 74^{ème} anniversaire de l'armistice de la guerre de 1940- 1945 tous les habitants sont invités à un grand moment de fraternité et d'unité nationale autour du traditionnel rassemblement commémoratif du mercredi 8 Mai de Saint Sauveur.

Comme tous les ans, le point de rassemblement des porte-drapeaux et porteurs de gerbes est situé devant la mairie à 11h00.

Recueillement au son du chant des partisans, en hommage à la Résistance.

Dépôt des gerbes du conseil municipal au pied du monument, suivi d'une minute de silence pour nos disparus, accompagnée de la sonnerie aux morts.

A la fin de la cérémonie, la municipalité vous invite au traditionnel verre de l'amitié.

Nous vous attendons nombreux pour ce moment de recueillement et de mémoire.



Fête de la musique et sardinade

Le vendredi 21 juin 2019 à 20h00

Le syndicat d'Initiative vous invite pour sa nouvelle édition de la fête de la musique. Vous pourrez profiter pleinement de la fête en participant à la traditionnelle sardinade : Buvette, sandwiches, sardines et assiette gourmande.

Cette soirée sera animée par le groupe SUNBURST
Rendez-vous devant la mairie !

La fête du village....

Comme le veut la tradition, la fête du village se déroulera le dernier Week-end du mois de juillet.

L'équipe du Syndicat d'Initiative et la Municipalité vous proposeront de nombreuses animations :

- Le vendredi 26 juillet : Ouverture de la fête avec une exposition.
- Le samedi 27 juillet : Course pédestre, concours de pétanque et en soirée Marché des Producteurs animé par un orchestre.
- Le dimanche 28 juillet : Course de vélos et vide grenier où les chineurs pourront en profiter toute la journée.

Le feu d'artifice, son et lumière, clôturera l'édition des fêtes de Saint-Sauveur 2019.

Venez nombreux participer et partager de bons moments !

Les MANIFESTATIONS

- **08/05/2019 Commémoration**
Municipalité
- **17/05/2019 Loto**
Syndicat d'Initiative
- **19/05/2019 Banquet printanier**
Club du 3^o Age
- **25/05/2019 Les 30 ans des Vieux Crus**
Rugby
- **06/06/2016 Sortie touristique**
Club du 3^{ème} Age
- **21/06/2019 Fête de la musique et sardinade**
Syndicat d'Initiative
- **29/06/2019 Kermesse**
Ecole
- **06/07/2019 Représentation théâtrale**
Salvatori-Comédie
- **27/07/2019 Marché des Producteurs**
Municipalité
- **26-27-28/07/2019 Fête locale**
Syndicat d'Initiative

Infos' Saint Sauveur

N°12 -Mai 2019

Edité par la commune de Saint Sauveur
1, place du 19 mars 1962

Tél : 05 56 59 57 13 – Fax : 05 56 59 50 61

Courriel : saint-sauveur-medoc@wanadoo.fr

Site internet de la commune :

www.saint-sauveur-medoc.com

Directeur de publication :

Serge RAYNAUD

Rédaction et coordination : Le conseil municipal

Conception : Sandrine MACHUQUE

Impression : Imp. LA ROCHELLE 17006 La Rochelle

Credit photos : Commune de Saint Sauveur

Tirage : 600 exemplaires Dépôt légal : à parution